

Cookudo propose à ses clients des cours de cuisine à domicile et/ou un service traiteur pour les consommateurs et/ou dans les entreprises pour les professionnels tels que mentionnés sur le site [www.cookudo.be](http://www.cookudo.be) (ci-après la « Livraison »).

1. Sauf convention contraire et expresse acceptée par les deux parties, seules sont d'application les conditions générales et particulières du présent devis, bon de commande, bon de Livraison ou facture.
2. Nos offres sont valables pour une durée maximale d'un mois. Elles sont communiquées à titre gratuit, sauf si elles requièrent l'inclusion d'une offre de prix à effectuer par l'un de nos partenaires externes qui établirait un devis payant.
3. Aucune Livraison ne sera effectuée avant que nous ayons réceptionné une commande ferme, à savoir écrite du client confirmée par Cookudo. Toute commande est payable à l'avance par virement bancaire ou par chèque-cadeau, au plus tard une semaine avant la date de Livraison. Toute commande annulée une semaine avant la date de Livraison sera remboursée intégralement. Toute commande annulée 3 jours ouvrables avant la date de Livraison sera remboursée à concurrence de 50%. Toute commande annulée moins de 3 jours ouvrables avant la date de Livraison ne sera pas remboursée. En cas de remboursement, celui-ci sera effectué dans les sept (7) jours ouvrables suivant la réception par Cookudo de l'annulation.
4. Cookudo s'engage à effectuer les Livraisons endéans l'horaire convenu avec le client. Le présent engagement est une obligation de moyen et non de résultat dans la mesure où Cookudo ne peut être tenu responsable de tout retard de Livraison ou absence de Livraison (i) en raison de la communication d'une mauvaise adresse par le client, et/ou (ii) d'un cas de force majeure. Les frais de Livraison sont à charge du client. Le déplacement aller/retour de Cookudo et/ou de ses prestataires se chiffre à 0,50 € hors tva par kilomètre.
5. Nos prix sont hors TVA et toute taxe ou impôt est à charge du client. Nos factures sont payables à l'adresse de Cookudo et sur le compte bancaire mentionné sur la facture.
6. Sauf stipulation contraire écrite, nos factures sont payables au comptant. Toute facture non payée huit jours après son échéance portera, un intérêt de retard de 1 % par mois entamé. En cas de non-paiement injustifié d'une facture le jour de la Livraison, ou à défaut de Livraison dans les délais convenus (sauf cas de force majeure), une somme forfaitaire de 15% du montant de la facture, avec un minimum de cinquante euros (50 €), sera due à l'autre partie à titre de dommages et intérêts. Le défaut de paiement d'une facture à l'échéance, rend immédiatement exigibles, toutes les créances échues et non encore échues, quelles que soient les facilités de paiement accordées préalablement.
7. Les dispositions de l'article 6 ci-dessus s'appliquent de plein droit, sans mise en demeure et sans autorisation judiciaire préalables.
8. Lors de la Livraison, le client signe le bon de Livraison pour reçu. A défaut de mention par le client des vices apparents sur le bon de livraison, ceux-ci sont couverts. La Livraison vaut réception. Le client supporte les risques à partir de la Livraison. Les biens livrés restent notre propriété, jusqu'à leur paiement intégral, majoré des intérêts et frais éventuels. Toute réclamation pour une Livraison, autre que celle actée sur un bon de Livraison signé par le client, doit, à peine de nullité, nous parvenir par lettre recommandée dans vingt quatre heures (24h) de la réception de la Livraison et ce, en raison du caractère périssable et alimentaire de celle-ci.
9. La force majeure concerne toute circonstance inévitable et imprévisible, appréciée de manière raisonnable et humaine, qui retarde, rend impossible ou difficile, l'exécution du contrat, comme entre autres, une augmentation soudaine de plus de dix pourcent (10 %) du prix des fournisseurs, un trafic inhabituel (dû entre autres à un accident et/ou un contrôle de police), des conditions atmosphériques inhabituelles. Le caractère inévitable et imprévisible des circonstances énoncées ci avant est toujours considéré comme existant. En cas de force majeure, la partie contractante qui la subit, en informe immédiatement l'autre partie. La notification contient tous les éléments factuels nécessaires en sorte que l'autre partie puisse constater l'existence de la force majeure. A partir du moment de la notification, l'exécution des obligations est suspendue pendant la durée de la force majeure. Après une période d'une (1) heure sans interruption de la force majeure, la partie qui la subit a la possibilité de résilier le contrat, sans être redevable à l'égard de l'autre partie d'une quelconque indemnité.
10. Notre responsabilité, contractuelle et/ou extracontractuelle, est limitée à un montant maximum équivalent au montant total facturé hors TVA par prestations par client sur base annuelle, et en tout cas, à maximum dix mille euros (10.000 €). Nous nous exonérons de toute responsabilité résultant d'une faute lourde, de notre part, de nos préposés et/ ou de nos mandataires et / ou de nos prestataires. Nous déclinons toute responsabilité en cas de non respect des consignes de sécurité lors de la Livraison.
11. Les contrats conclus en vertu des présentes conditions générales peuvent être résiliés de notre part, de plein droit, sans formalité judiciaire ni mise en demeure préalables, par la seule survenance des cas suivants : inexécution d'une des présentes conditions générales, demande de sursis de paiement, concordat, déclaration de faillite, fusion ou dissolution du client personne morale, cessation par le client de ses activités professionnelles, protêt ou saisie dressés à sa charge.
12. Si une des conditions générales ci-dessus s'avérait nulle, elle n'affecterait pas la validité des autres conditions générales des présentes.
13. Les présentes conditions générales sont régies par le droit belge. Tout éventuel litige sera de la compétence exclusive des tribunaux de commerce de Bruxelles, nonobstant pluralité de défendeurs et/ou appel en garantie.